



## Incident a l'ecole de mon fils

Par **nani**, le **21/03/2012** à **12:27**

Bonjour,

Je voudrais un conseil pour savoir comment je dois réagir avec l'école de mon fils. L'histoire c'est qu'il y avait une sortie à la ferme et le trajet s'effectuait en car, au retour mon fils s'est endormi dans le car, tout le monde descend à part mon fils. Ils l'ont oublié, le car est parti et la maîtresse s'est rendue compte après le départ du car et commença à chercher. On m'appelle pour me dire que mon fils a disparu. 20 minutes de recherches, mon fils se réveille et c'est lui qui a prévenu le chauffeur.

Que je dois-je faire juridiquement ? Quels sont mes droits ? et ceux de mon fils ?

Merci de me répondre rapidement.

De mon côté, j'ai pris un rendez vous avec la maîtresse et la directrice de l'école pour plus de renseignements.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **21/03/2012** à **14:44**

Bonjour,

Je pense que, avant d'entamer toutes démarches juridiques, il est sage d'attendre l'entrevue avec la maîtresse de votre fils et la directrice de l'école. A mon humble avis, elles doivent très

embêtées par cet incident. Comme les choses se terminent plutôt bien, peut être y a-t-il lieu de montrer son mécontentement, fort justifié d'ailleurs, mais sans aller au-delà. C'est vous qui déciderez.

J'ai eu l'occasion, bien des fois, d'accompagner ma classe dans une sortie en car. A chaque descente des élèves, je les comptais et passait vérifier si rien ni personne n'avait été oublié, c'est une simple précaution, moyennant quoi, je n'ai jamais eu de problème.